

Anarchisme et libéralisme : une démarcation

Jean-Christophe Angaut

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Angaut. Anarchisme et libéralisme : une démarcation. Fournel, Jean-Louis ; Guilhaumou, Jacques ; Potier, Jean-Pierre ;. Libertés et libéralismes : formation et circulation des concepts, ENS éd., pp.243-257, 2012, Gouvernement en question(s). <halshs-00650825>

HAL Id: halshs-00650825

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00650825>

Submitted on 14 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Anarchisme et libéralisme. Une démarcation

Jean-Christophe Angaut, ENS Lyon, Triangle (UMR 5206)

Cette contribution ne procède pas à une comparaison exhaustive entre libéralisme et anarchisme en tant que doctrines politiques constituées. Partant d'un contexte idéologique qui propose de fréquents rapprochements entre ces deux courants (notamment au travers de l'appellation « libéral-libertaire »), nous proposons d'abord une cartographie lexicale et problématique, puis une confrontation doctrinale qui tient compte de la dimension idéologique de l'habillage libéral du néolibéralisme contemporain, avant d'interroger, pour finir, les rapports de filiation historique qu'il est possible d'établir entre anarchisme et libéralisme.

Libéraux libertaires ?

Parvenir à une démarcation utilisable entre anarchisme et libéralisme est d'autant plus nécessaire que le rapprochement entre anarchisme et libéralisme constitue l'une des confusions le plus souvent produites ces dernières années. En édulcorant l'anarchisme au moyen de l'adjectif libertaire et en plaçant le capitalisme néolibéral dans la lignée du libéralisme classique, on en est venu notamment à parler de libéraux libertaires¹, en faisant fi du constat que les militants libertaires évoluent dans des cercles, sur des problématiques et dans une vision politique qui sont aux antipodes de ceux qui font l'objet de la réflexion et de l'action de ceux qui se proclament aujourd'hui libéraux². Mais au-delà même du besoin que l'on peut ressentir de répondre par des distinctions claires à des obscurcissements idéologiques, le statut même de l'anarchisme et du libéralisme rend nécessaire un tel travail de clarification conceptuelle.

1 Dans la vie politique franco-allemande, c'est souvent la figure de Daniel Cohn-Bendit qui est censée prouver la validité d'un tel rapprochement, alors qu'il s'agit simplement d'un ancien libertaire rallié à l'idéologie du marché. De même pour la figure de l'ancien leader étudiant Jerry Rubin aux États-Unis. La notion de « libéral-libertaire » a été forgée par le sociologue socialiste Michel Clouscard dans *Néofascisme et idéologie du désir*, 1999, livre dirigé contre Mai 1968. Cette dernière réédition est préfacée par l'essayiste Alain Soral, qui s'est signalé par son passage du Parti communiste français au Front national.

2 On notera que le terme « libertaire » a été créé par différence avec l'adjectif « libéral ». On doit ce néologisme au militant anarchiste et écrivain français exilé aux États-Unis, Joseph Déjacque, qui accusait Proudhon en 1857, notamment en raison de sa misogynie, d'être « libéral et non libertaire ». L'œuvre de Joseph Déjacque est disponible sur Internet [<http://joseph.dejacque.free.fr/>] (consulté le 12 octobre 2011).

Anarchisme et libéralisme font partie de ces concepts dont on fait d'autant plus volontiers usage dans les sciences politiques ou la philosophie politique qu'ils sont moins définis et se situent à la frontière entre la doctrine et le mouvement politique constitué, sans jamais qu'on puisse les réduire à l'une ou l'autre de ces deux dimensions. Il y a bien des théoriciens que l'on qualifie ou qui se qualifient eux-mêmes de libéraux (Smith, Tocqueville, Aron) ou d'anarchistes (Bakounine, Kropotkine, Malatesta, Rocker), mais aucun d'entre eux ne peut être considéré comme le représentant unique ou le maître à penser de ce courant. Cependant, ces désignations ne sont pas purement arbitraires : les auteurs qui se réclament aujourd'hui du libéralisme ou de l'anarchisme prétendent, ce faisant, s'inscrire dans un héritage théorique et pratique, qu'ils discutent et s'approprient. On pourrait même soutenir que la constitution des deux courants procède d'une telle appropriation critique³. Quant aux mouvements politiques, aucun ne peut prétendre au monopole de la représentation de ce courant. À cela s'ajoutent les difficultés associées à toute caractérisation politique qui comporte inévitablement une dimension polémique : dire aujourd'hui d'un dirigeant socialiste qu'il est libéral (quand il ne s'en charge pas lui-même) pourra être perçu comme insultant, et la notion même d'anarchie est née dans un contexte polémique et sent encore peut-être suffisamment le soufre pour qu'on lui préfère le qualificatif euphémisant de « libertaire »⁴. Qui plus est, ces qualificatifs (libéral, anarchiste) n'épuisent pas le contenu d'une doctrine politique. On dira ainsi que certains aspects de la philosophie politique de Kant (par exemple ce qu'on présente comme sa théorie de l'État de droit) sont libéraux, ou encore on repérera chez certains marxistes de tendance conseilliste (Anton Pannekoek, Maximilien Rubel) une orientation libertaire.

Mais anarchisme et libéralisme ne partagent pas seulement, semble-t-il, cette relative indétermination définitionnelle : leur commune opposition au pouvoir coercitif de l'État, leur insistance sur le rôle des individus et le fait qu'ils semblent se placer sous le commun étendard de la liberté justifieraient aussi qu'on les rapproche. Cette tentation est peut-être encore plus compréhensible lorsqu'on parle non pas de courant anarchiste mais de courant libertaire. La langue anglaise, en particulier, méconnaît, au travers du terme *libertarian*, la distinction que nous avons été amenés à produire en Europe continentale entre libertaires et libertariens – les premiers étant à rattacher à la tradition anarchiste, les seconds se présentant davantage comme des libéraux radicaux (Caré, 2009). Mais le problème n'est pas

3 Ainsi, lorsque Bakounine, en 1867, se déclare pour la première fois anarchiste, il se réfère expressément à Proudhon.

4 Libertaire et anarchiste constituent plutôt les deux faces, positive et négative, d'un même engagement : l'affirmation, d'un côté, que tout doit procéder de la liberté humaine et la promouvoir, le refus, d'autre part, de toute forme de domination ou d'autorité. La dimension sulfureuse du qualificatif « anarchiste » a été renforcée ces dernières années, notamment en France, par son usage policier, dans un contexte où la surveillance et la répression d'une prétendue « mouvance anarcho-autonome » font partie des priorités des institutions de renseignement intérieur. Voir à ce sujet Guillon, 2008.

seulement lexical. En effet, la notion d'anarchie tend elle-même à être revendiquée par des auteurs libertariens (ainsi Robert Nozick)⁵, lors même que leur doctrine ne procède pas d'un anti-étatisme radical, mais bien plutôt d'un « minarchisme », qui prétend cantonner l'activité d'un « État minimal » à un certain nombre de fonctions dites régaliennes, éventuellement privatisées. En outre, dans la zone linguistique même où est censée régner cette indétermination entre anarchisme et libéralisme, l'indistinction portée par le terme *libertarian* entre libertariens et libertaires est contestée, particulièrement par ces derniers – on notera au passage que s'il est des libéraux qui cherchent à se faire passer pour libertaires, le contraire n'existe pas. Ainsi Murray Bookchin⁶, l'un des théoriciens libertaires les plus importants de la fin du siècle dernier aux États-Unis, estime que les libertariens seraient plus correctement qualifiés de « propriétaires » (*proprietarian*). C'est là un élément à garder à l'esprit avant de décréter hâtivement que la distinction entre libéral et libertaire serait propre à l'Europe continentale.

Un autre argument présenté en faveur d'une relative indistinction entre anarchisme et libéralisme consiste à présenter des cas limites qui prouveraient que la frontière entre les deux est perméable. Outre les libertariens, deux des figures les plus fréquemment convoquées lorsqu'il s'agit de rapprocher anarchisme et libéralisme sont celles de Max Stirner, en raison de son individualisme radical, et de Henry David Thoreau, pour sa doctrine et sa pratique de la désobéissance civile, cela bien qu'aucun des deux auteurs ne se soit déclaré anarchiste, à une époque où seul Proudhon, auteur du retournement qui a transformé une insulte en caractérisation politique positive (Deleplace, 2000), se déclarait anarchiste.

La question du rattachement de Max Stirner à la tradition anarchiste est sans doute l'une des plus épineuses pour quiconque s'intéresse à l'histoire de ce mouvement, parce qu'elle croise celle de la définition du courant individualiste qui s'en est réclamé à partir de la fin du XIX^e siècle, après la redécouverte de Stirner permise par les travaux de son biographe John Henry Mackay (1898). On peut néanmoins poser les jalons suivants. Il est vrai tout d'abord que la conception stirnérienne de la liberté semble constituer un différend théorique majeur entre Stirner et la plupart des théoriciens anarchistes et justifier qu'on préfère parler d'une lecture anarchiste de Stirner que de l'anarchisme de Stirner (Constantinidès, 2008, p. 175-193). Cette lecture a en outre été le fait d'un courant anarchiste individualiste qui s'est d'abord affirmé en prônant, certes, l'action individuelle, mais pour promouvoir une société fondée sur les principes du communisme anarchiste⁷. Cet individualisme de l'action s'est ensuite cherché des cautions

5 Nozick, 2008. Plus récemment, des membres du mouvement américain « Tea Party » ont pu se déclarer anarchistes, alors que ce mouvement compte dans ses rangs des opposants aux programmes sociaux et des suprématistes blancs.

6 Bookchin, 1987, p. 1. Aux États-Unis, il semble toutefois que les militants anarchistes considèrent le combat pour l'appropriation du terme *libertarian* comme un combat perdu.

7 Sommairement, pour un anarchiste illégaliste de la Belle Époque, un vol pouvait par exemple représenter une négation en acte de la propriété. Il apparaît par conséquent que les classifications sommaires qui distinguent, au sein du mouvement anarchiste, des courants

théoriques, dont la dimension d'arbitraire mériterait une plus ample discussion. Il faudrait en particulier prendre en compte le rapport complexe que Stirner entretient avec ce qu'il comprend de la pensée de Proudhon, rapport caractérisé d'un côté par la reprise positive de la notion d'anarchie, et d'un autre côté par une radicalisation paradoxale de la critique proudhonienne de la propriété⁸.

Quant à Henry David Thoreau, plus délicat et plus intéressant parce qu'il se situe à la lisière du libéralisme classique dans sa visée la plus émancipatrice et de l'anarchisme, son cas invite à revisiter l'histoire du libéralisme et la manière dont l'anarchisme est pour une part né d'une critique interne de ce dernier. Nous renvoyons donc au dernier temps de cette contribution. On peut toutefois signaler que l'un des essais de Thoreau, publié à titre posthume, porte un titre, *La Vie sans principe*, qui semble faire signe vers l'une des significations que l'on peut tirer de l'étymologie du mot « anarchie ».

Il reste que le moyen le plus sûr, faute d'être le plus profond, de distinguer anarchisme et libéralisme consiste à prendre en compte l'histoire et l'effectivité politique des théories et des pratiques qui caractérisent ces deux courants. D'une part, anarchisme et libéralisme appartiennent à des époques et à des contextes intellectuels et politiques bien distincts – dont il ne faut cependant pas ignorer les rapports de filiation. On a coutume de faire remonter au XVII^e siècle anglais et à la double figure de Hobbes et de Locke la naissance du libéralisme comme doctrine politique et sociale agissant sur le devenir des sociétés et tentant de limiter les pouvoirs du souverain sur le fondement des principes de liberté et de responsabilité individuelles (Manent, 1987). Quant à l'anarchisme, s'il a été possible de lui trouver des précurseurs dans des figures aussi diverses que La Boétie et le curé Meslier, ou dans un courant de pensée comme le taoïsme, on peut dater l'apparition de la problématique qui lui est propre chez William Godwin à la fin du XVIII^e siècle et son développement à partir du milieu du XIX^e siècle. Et l'on datera le début de l'affirmation politique du libéralisme de la première moitié du XIX^e siècle (pour la France, la période de la Restauration)⁹ et celle de l'anarchisme des lendemains de la dissolution de la première Internationale. En somme, l'essor du libéralisme est lié à la lutte contre la société féodale et l'absolutisme royal, l'affirmation de l'anarchisme a partie liée avec le mouvement ouvrier – ce qui ne signifie pas que les deux courants se réduisent à ces composantes.

individualiste, communiste anarchiste et anarcho-syndicaliste tendent à figer des clivages extrêmement labiles.

8 Ou du moins de ce que Stirner en connaissait au travers de l'ouvrage de Lorenz von Stein, *Der Sozialismus und Kommunismus des heutigen Frankreich*, 1842, où Proudhon était présenté comme un communiste.

9 Il est symptomatique de ce point de vue que l'usage du terme ne soit attesté en français qu'à partir des années 1820. L'*Oxford English Dictionary* nous apprend qu'il apparaît en anglais en 1801, mais d'abord sous la forme d'une invective et comme étant dérivé du français !

Libéralisme et néolibéralisme

Dans les sociétés occidentales contemporaines, une confrontation entre anarchisme et libéralisme doit d'abord partir du constat que ces deux ensembles sont à peu près impossibles à situer dans le champ politique, quoique pour des raisons radicalement inverses. Le libéralisme est souvent considéré comme l'idéologie dominante, comme la pensée des élites politiques, économiques et sociales, comme l'expression de l'esprit du temps – ce dont témoigne *aussi* le fait que certains courants politiques se définissent expressément comme « antilibéraux »¹⁰. En revanche, on a souvent considéré que l'anarchisme avait disparu de la scène politique en tant que courant politique structuré et significatif depuis sa liquidation en Espagne sous les coups conjugués du fascisme et du stalinisme. On serait ainsi en présence, d'un côté, d'une doctrine qui, du moins jusqu'à la crise financière devenue patente à l'automne 2008, se donnait comme celle qui épousait le mieux les tendances du monde contemporain, qui aurait donc une effectivité historique et politique maximale, et de l'autre, d'un courant de pensée et d'action qui serait une survivance du XIX^e siècle.

La domination actuelle de la pensée libérale, en tant qu'elle épouserait le devenir du monde contemporain, mérite cependant d'être interrogée en distinguant ce qui relève de la doctrine politique proprement dite et de l'idéologie. Cela amène à poser deux questions bien distinctes – et qui ne sont pas suffisamment distinguées le plus souvent. D'une part, le monde actuel est-il effectivement dominé par la pensée libérale, au sens où celle-ci serait en affinité avec les pratiques politiques dominantes ? D'autre part, que peut signifier la domination bien réelle de mots d'ordre libéraux (au moins jusqu'à une période récente) dans le discours politique ? Faute de distinguer ces deux questions, on court le risque de tomber dans ce que Pierre Dardot et Christian Laval nomment « le piège de l'idéologie » (Dardot, Laval, 2010, p. 10-13). La distinction systématique que proposent ces deux auteurs entre libéralisme et néolibéralisme, mais aussi le recul massif des thématiques libérales dans le discours politique dominant depuis que la crise financière s'est manifestée à partir de l'automne 2008, permettent aujourd'hui de mieux faire la part de ce qui relève de la doctrine politique et de ce qui relève de l'idéologie dans le rôle joué par la pensée libérale dans nos sociétés.

Tout un discours militant, à tonalité partiellement libertaire, avait déjà souligné, avant cette crise, le peu d'affinités que présentaient les processus économiques et politiques contemporains avec la pensée libérale classique, et dès lors le caractère purement idéologique de la référence des politiques économiques les plus en vogue au libéralisme¹¹. La référence au libre-échange a ainsi pu être

10 Parmi les auteurs contemporains que l'on a pu rattacher au mouvement libertaire, Jean-Claude Michéa est celui qui a poussé le plus loin cette identification du libéralisme comme cible des mouvements contestataires. Voir notamment Michéa, 2006 et 2010.

11 Parmi les auteurs contemporains se réclamant de l'anarchisme, ce point semble manqué par Paul McLaughlin dans son article « A critical introduction to liberalism », lorsqu'il

dénoncée comme pièce d'un discours à géométrie variable tenu par des États en position dominante dans certains secteurs économiques (exemplairement : celui des États occidentaux au sein de l'Organisation mondiale du commerce). La référence à la libre circulation des marchandises a pu également être mise en balance avec les obstacles toujours renouvelés que les États contemporains opposent à la libre circulation des personnes, lesquelles demeurent captives d'une aire particulière au sein de ce que l'on nomme le marché du travail. On a aussi pu relever que les mots d'ordre d'apparence libérale que sont « l'ouverture à la concurrence » ou la « libéralisation » de certains secteurs économiques n'étaient qu'un habillage idéologique pour la constitution de grands oligopoles dans des aires économiques élargies (exemplairement : le remplacement de plusieurs dizaines d'opérateurs nationaux de télécommunications par une poignée de multinationales au sein de l'Union européenne). Enfin, on a pu souligner que tout un discours politique sur le refus des interventions de l'État (en matière sociale) s'accommodait parfaitement d'interventions massives de l'État dans des secteurs stratégiques, selon un principe de mutualisation des investissements (et des pertes) et de privatisation des profits (exemplairement : les dépenses militaires et leur rôle dans le développement des nouvelles technologies).

La faillite de ce discours dominant dans un contexte de crise économique et financière a toutefois permis d'aller plus loin dans la distinction entre libéralisme et néolibéralisme. À la suite de Dardot et Laval (2010, p. 457-458), on peut retenir quatre caractéristiques du néolibéralisme contemporain, qui le distinguent radicalement du libéralisme classique. En premier lieu, alors que le libéralisme classique se présentait comme un projet de limitation de l'action de l'État pour laisser advenir le marché comme ordre naturel, le néolibéralisme conçoit au contraire le marché comme une construction qui appelle l'intervention active de l'État. En second lieu, le néolibéralisme apparaît comme un discours qui met en avant la mise en concurrence généralisée (dont le cadre général doit être mis en œuvre et supervisé à nouveau par l'État), et non l'échange. En troisième lieu, ce renforcement du rôle de l'État s'accompagne en même temps de sa soumission aux règles qu'il doit faire respecter, de sorte que la raison entrepreneuriale qu'il promeut s'applique également à sa propre organisation interne – ce que n'avaient évidemment pas prévu les différents représentants de la pensée libérale. Enfin, le néolibéralisme, en tant que projet de mise en concurrence généralisée des individus, se présente également comme un projet de transformation des sujets

estime que les dénégations des libéraux de gauche quant au caractère effectivement libéral de nos sociétés doivent être mises en parallèle avec les dénégations des libéraux de droite, dans les années 1960, qui estimaient que ce qu'on appelait libéralisme était en fait du socialisme. Ce qui manque à cette argumentation, c'est la prise en compte du caractère idéologique de l'invocation du libéralisme – caractère à entendre comme déguisement et légitimation de la domination. Stratégiquement, la position de quelqu'un comme Noam Chomsky, qui réfute avec constance l'appartenance au libéralisme de ceux qui s'en réclament aujourd'hui, peut sembler plus efficace. Voir en particulier Chomsky, 1970, texte traduit dans Chomsky, 2001.

économiques et politiques, les individus se voyant enjoins de se considérer comme entrepreneurs d'eux-mêmes.

Le prétendu libéralisme dont ont pu se réclamer les élites politiques au cours des années 1990 et 2000 apparaît ainsi davantage comme une idéologie que comme la doctrine politique qui gouvernait effectivement leur action. En tant qu'idéologie, ce discours libéral, réduit le plus souvent à quelques mots d'ordre, a certes joué le rôle de toute idéologie : assurer, auprès des dominés, mais aussi auprès de ceux qui mettent en œuvre **ces mots d'ordre**, la justification morale, voire providentielle, des politiques menées, et constituer un appareil séduisant. Considérer, toutefois, que c'est à cet appareil que se réduit le « nouvel esprit du capitalisme »¹², c'est prendre pour argent comptant les justifications séduisantes qui parsèment la littérature managériale et manquer la dimension disciplinaire des dispositifs qu'elle promeut. Les ressorts de cette séduction idéologique sont bien connus : un naturalisme qui met en valeur la spontanéité du social, la libre initiative, l'épanouissement des projets individuels, que viendraient contrecarrer les interventions de l'État (lesquelles empêchent la société de coïncider avec sa vraie nature), État qui se verrait alors cantonné à son rôle de « veilleur de nuit ». Il est indéniable par ailleurs que cette idéologie libérale qui sert d'habillage au discours néolibéral n'a pas hésité à récupérer certains éléments (précisément les plus récupérables) du discours libertaire des années 1960 et 1970.

Confrontation doctrinale

Ce détour par la distinction entre libéralisme et néolibéralisme permet de mesurer la portée d'une interrogation des rapports entre anarchisme et libéralisme, tant sur le plan de la confrontation doctrinale que sur celui des filiations historiques qu'il serait possible d'établir entre ces deux courants. Si elle ne consiste pas à confronter une doctrine politique dominante et une doctrine politique contestataire, elle permet, d'une part, de montrer le peu de consistance théorique de l'idéologie libérale-libertaire dont se pare le discours néolibéral et, d'autre part, de prendre la mesure des ressources critiques dont dispose la tradition anarchiste pour contester les formes contemporaines de la domination.

Si, ces précautions étant prises, on choisit de prendre au sérieux le contenu doctrinal et de confronter sur ce terrain anarchisme et libéralisme, on peut retenir trois points qui sont habituellement considérés comme pouvant permettre un rapprochement : le statut conféré à l'individu, la valeur accordée à la liberté et le rapport à l'État (McLaughlin, 2007, p. 52 et s.). Or sur ces trois questions, des

12 Voir sur ce point la discussion menée par Dardot et Laval (2010, ouvrage cité, p. 19-20 et p. 411) avec l'ouvrage de Boltanski et Chiapello, 1999. Ces derniers ont toutefois proposé un infléchissement de leur analyse : voir la « postface inédite » écrite en 2010, p. 941.

divergences importantes séparent les doctrines qui se réclament de l'anarchisme et du libéralisme. Que certains auteurs anarchistes accordent un rôle important aux individus – ou bien parce qu'ils insistent sur la valeur indépassable de l'émancipation du moi, ou bien parce qu'ils accordent une importance décisive à l'action individuelle exemplaire – ne permet pas pour autant de les rapprocher d'auteurs libéraux. Ces derniers sont en effet les promoteurs d'une vision de l'individu centrée sur ce que MacPherson a appelé « l'individualisme possessif » (Macpherson, 2004) qui est rejetée par les auteurs libertaires. Si cet écart peut paraître évident s'agissant d'auteurs qui se réclament du communisme anarchiste (comme Pierre Kropotkine), il vaut également pour un auteur comme Stirner qui, tout en insistant sur les liens entre individualité et propriété, dépossède la première de toute universalité et la seconde de toute légitimité : l'individualité, c'est le moi, et la propriété, c'est ce que je me suis approprié pour en jouir.

S'agissant du concept de liberté, bien qu'il y ait peut-être sur cette question autant de conceptions de l'anarchisme que d'anarchistes, il n'en reste pas moins que ces derniers ont en commun le refus d'une conception de la liberté qui serait cantonnée à un libre arbitre individuel limité par le libre arbitre d'autres individus. La formulation la plus claire de cette divergence se trouve chez Bakounine, qui formule précisément contre les libéraux une théorie de la liberté adossée à la notion de reconnaissance réciproque : « Je ne suis vraiment libre que lorsque tous les êtres humains qui m'entourent, hommes et femmes, sont également libres. La liberté d'autrui, loin d'être une limite ou la négation de ma liberté, en est au contraire la condition nécessaire et la confirmation. Je ne deviens libre vraiment que par la liberté d'autres, de sorte que plus nombreux sont les hommes libres qui m'entourent et plus profonde et plus large est leur liberté, et plus étendue, plus profonde et plus large devient ma liberté. »¹³ Mais les tenants du collectivisme libertaire ne sont pas les seuls à s'opposer à la conception libérale de la liberté. C'est aussi le cas de Stirner, qui promeut une version de la liberté n'autorisant aucune limitation réciproque des libertés égoïstes (sinon sur le mode du fait) et s'en tient à l'affirmation du moi.

S'agissant enfin du rapport à l'État, deux aspects doivent principalement être retenus. En premier lieu, pour les libéraux, il s'agit de limiter à un minimum l'action et les interventions de l'État, pour laisser la place aux initiatives individuelles, mais l'existence de l'État, ou de toute instance assurant la compatibilité entre des libertés individuelles potentiellement contradictoires, est reconnue comme nécessaire, alors qu'il est notoire que l'anarchisme a pour projet d'en finir avec la domination politique incarnée par l'État. En second lieu, l'anarchisme est révolutionnaire, il s'oppose à toute forme de compromis avec les autorités politiques et préconise l'usage de l'action directe¹⁴, alors que le

13 Bakounine, *L'empire knouto-germanique et la révolution sociale*, dans *Œuvres complètes*, 1982, p. 173.

14 On entend par là une action prise en main par les principaux intéressés, sans médiation et réalisant directement l'objectif politique qu'elle poursuit – exemplairement une grève

libéralisme est réformiste et cherche à gagner à ses idées le personnel politique. En résumé, pour les auteurs se réclamant de l'anarchisme, il ne s'agit pas de mettre l'État au service d'une société conçue sur la base d'individus poursuivant des fins égoïstes, comme pour corriger aux marges certaines conséquences nécessaires du libre développement social, mais d'en finir avec l'État comme avec toute forme de domination illégitime.

L'anarchisme, rejeton du libéralisme ?

Une fois reconnue l'hétérogénéité des doctrines, il est possible de poser la question d'une filiation historique entre anarchisme et libéralisme. Le libéralisme, comme courant de pensée constitué, précède historiquement l'anarchisme. Mais de fait, ce dernier naît en grande partie d'une critique interne, qui s'apparente sur certains points à une radicalisation, de thématiques libérales. Établir cette filiation implique d'abord de reconnaître l'ancrage de l'anarchisme théorique dans la culture européenne (et donc de combattre un certain type de marginalisation dont il fait le plus souvent l'objet au sein de la culture officielle), puis de discerner les thèmes sur lesquels s'est opérée une critique du libéralisme classique. Elle permet en retour de jeter un autre regard sur ce dernier et d'établir *in fine* ce qu'il peut y avoir de commun à ces deux courants de pensée.

Il importe d'abord de relever que l'anarchisme, sous les différentes formes doctrinales et pratiques qu'il a revêtues, n'est pas une entité *sui generis*, étrangère au monde intellectuel européen, mais s'inscrit très précisément dans l'histoire des idées politiques occidentales, et plus précisément dans un double rapport de filiation et de critique du libéralisme politique : c'est particulièrement clair chez William Godwin, héritier direct des théories élaborées à l'occasion de la révolution anglaise (Thévenet, 2002), ou avec certaines des thèses développées par Wilhelm Humboldt¹⁵. Il est ainsi significatif que le virage anarchiste de Bakounine, en 1864, s'inaugure avec une série d'articles critiques sur le libéralisme où celui-ci incarne l'inachèvement même de la Révolution française et où est dénoncée son incapacité à représenter désormais la moindre possibilité de progrès¹⁶. Enfin, il faut signaler que tout un chapitre de *L'Unique et sa propriété* de Stirner est dirigé contre les diverses variantes, politique, sociale et humanitaire, du libéralisme¹⁷.

Il est possible de retracer cette filiation critique sur un certain nombre de

expropriatrice s'accompagnant d'un redémarrage de la production en autogestion.

15 Humboldt, 2004. L'ouvrage de Humboldt s'inscrit clairement, par son titre même, dans les thématiques centrales du libéralisme, dont il constitue une radicalisation. Il est néanmoins revendiqué par un certain nombre d'auteurs libertaires, comme Rudolf Rocker et Noam Chomsky.

16 Il s'agit des *Lettres d'un démocrate* publiées par le journal suédois *Aftonbladet* en septembre 1864. Voir Bakounine, *Œuvres complètes*, CD Rom, 2000.

17 Il s'agit du chapitre « les affranchis », qui conclut la première partie de l'ouvrage.

thématiques emblématiques de la pensée libertaire. On l'a vu, l'opposition au pouvoir de l'État peut déjà être lue comme une radicalisation d'un thème libéral, d'autant qu'elle revêt, sur son versant positif, chez Proudhon puis chez Bakounine¹⁸, la forme d'un mot d'ordre fédéraliste qui est lui aussi la radicalisation d'un thème cher au libéralisme politique : le fédéralisme anarchiste repose sur un principe de libre association voué à refonder la famille (Bakounine est l'un des premiers partisans déclarés de l'union libre), l'économie (avec l'idée de libre association de producteurs, qui sera reprise par Marx lorsqu'il évoquera le communisme) et le lien social (les théoriciens anarchistes se signalant notamment par leur prise en compte du fait national et leur revendication du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes).

Mais c'est sans doute en matière d'économie que cette filiation critique entre libéralisme et anarchisme apparaît le mieux. À travers la revendication autogestionnaire, l'anarchisme enrichit et élargit la valorisation libérale de la spontanéité du social. Dans l'autogestion telle que la conçoivent les anarchistes, le caractère collectif de la production n'est pas seulement compatible avec l'idée d'une société débarrassée de la domination politique de l'État, il implique nécessairement la disparition de l'État. Chez certains penseurs pratiques de l'autogestion, notamment dans les pays hispanophones, où sont mieux connues les expériences de la révolution espagnole, l'idée autogestionnaire est même rendue compatible, dans sa mise en œuvre, avec une économie concurrentielle : un système économique reposant sur l'autogestion pourrait supplanter par la concurrence, en raison de l'évacuation de la bureaucratie, privée ou publique, le système capitaliste, aussi bien sous sa variante libérale que dans sa version dirigiste dite communiste¹⁹. Par rapport à la tradition libérale, l'anarchisme se signale ainsi par une extension des principes du libéralisme à la collectivité, aux associations, et par une radicalisation de la critique du salariat. Bien avant l'adoption, par les mouvements libertaires, des mots d'ordre autogestionnaires, l'une des découvertes décisives de Proudhon, celle qui le met sur la voie de la problématique de la libre association, est celle du travail en coopération, ce qui implique chez lui la prise en compte, avec les principes mêmes du libéralisme classique, de la collectivité comme une entité à part entière²⁰.

18 Proudhon, 1863. Bakounine, *Fédéralisme, socialisme et antithéologisme* [1867-1868], dans *Œuvres*, vol. I, 1980.

19 Voir notamment le grand ouvrage de l'économiste libertaire espagnol Abraham Guillén, *Economía autogestionaria. Las bases del desarrollo económico de la sociedad libertaria*, 1991.

20 La dénonciation par Marx, dans le premier livre du *Capital*, de la captation de la « survaleur relative » par le propriétaire du capital se trouve déjà chez Proudhon au travers d'un exemple devenu fameux : « Le capitaliste, dit-on, a payé les *journées* des ouvriers ; pour être exact, il faut dire que le capitaliste a payé autant de fois *une journée* qu'il a employé d'ouvriers chaque jour, ce qui n'est point du tout la même chose. Car, cette force immense qui résulte de l'union et de l'harmonie des travailleurs, de la convergence et de la simultanéité de leurs efforts, il ne l'a point payée. Deux cents grenadiers ont en quelques

Aussi peut-on considérer que l'anarchisme perpétue à partir du XIX^e siècle, au sein du mouvement ouvrier, la perspective d'émancipation intégrale ouverte au siècle précédent par le libéralisme. La critique du libéralisme apparaît alors constitutive de l'histoire de l'anarchisme : pour parvenir à l'émancipation intégrale des individus, pour réaliser l'égalité des conditions, il faut prendre en compte d'autres dimensions de l'individu, notamment sa tendance à la coopération, il faut penser autrement la liberté et il faut attaquer toute forme de domination, interroger sa légitimité, sans supposer *a priori* qu'elle est légitimée par les contradictions entre les intérêts individuels. De ce point de vue, Noam Chomsky est fondé à parler de l'anarchisme comme du point de rencontre entre socialisme et libéralisme²¹.

Mais si le libéralisme de l'âge classique a pu donner naissance à l'anarchisme comme à l'un de ses rejetons critiques, c'est aussi qu'il ne se réduit pas à l'idéologie qui sert aujourd'hui de parure séduisante au néolibéralisme. De sorte que considérer la relation de filiation critique entre anarchisme et libéralisme, ou l'anarchisme comme lieu de confluence entre libéralisme et socialisme, c'est aussi en retour se donner les moyens de critiquer radicalement la manière dont, aujourd'hui, le néolibéralisme se pare d'atours libéraux. Dans l'opposition contemporaine entre réalisme néolibéral et utopie égalitaire, le libéralisme classique, en particulier celui d'Adam Smith en matière économique, mais aussi dans une certaine mesure celui de Locke en matière politique, en tant qu'il se situe dans l'héritage de la révolution anglaise, n'est sans doute pas si aisé à enrôler. Si les économistes néoclassiques citent fréquemment la fameuse expression de Smith (tellement fameuse qu'on en vient à oublier qu'il ne l'a employée qu'à trois reprises) sur la « main invisible » pour construire l'ordre du marché, ils mentionnent plus rarement que le but assigné par Smith à ce libre jeu était de parvenir à l'égalité des conditions²², et non simplement à l'égalité des chances, qui n'était pour lui qu'un moyen (qui impliquait cependant l'intervention de l'État par le biais de l'éducation)²³. Sur un certain nombre de points décisifs, que la pensée libertaire s'est souvent contentée d'étendre et de radicaliser, le libéralisme classique pourrait ainsi passer pour une critique explicite de ce qu'on qualifie aujourd'hui de néolibéralisme.

heures dressé l'obélisque de Luqsor sur sa base : suppose-t-on qu'un seul homme, en deux cents jours, en serait venu à bout ? » (*Qu'est-ce que la propriété*, 2009).

21 Chomsky, « Notes on Anarchism », article cité. De fait, comme dans la plupart de ce qu'il écrit sur l'anarchisme, Chomsky est ici tributaire de Rudolf Rocker, *Anarchosyndicalism*, 1938, pour qui l'anarchisme est à la confluence de ces deux courants. Voir du même auteur, enfin traduit en français, son grand ouvrage *Nationalisme et culture*, 2008.

22 C'est particulièrement clair avec l'occurrence de cette expression dans la *Théorie des sentiments moraux*, livre IV, chap. 1, 1999, p. 257. L'autre occurrence à signification économique se trouve dans les *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, livre IV, chap. 2, 1991, t. II, p. 39, et elle porte sur les échanges commerciaux entre nations.

23 Adam Smith, 1991, Livre V, Chap. 1 : « Dépenses à la charge du souverain ou de la république. L'instruction publique ».

Conclusion

En retenant qu'il existe une relation de filiation critique entre anarchisme et libéralisme, qui en sont venus à désigner des courants politiques, doctrinaux et pratiques radicalement hétérogènes, il est possible de s'interroger sur les tentatives contemporaines de les rapprocher. Quatre groupes ont intérêt à ces tentatives. Tout d'abord, d'anciens révolutionnaires ralliés à l'ordre néolibéral se prétendent libéraux et libertaires pour fournir *a posteriori* une cohérence à leur parcours politique. En second lieu, à l'heure où le libéralisme est dénoncé, à tort ou à raison, comme étant l'idéologie d'un monde dominé par la quête du profit, par la réduction de l'individu à sa double dimension de spectateur et de consommateur et par la destruction des libertés collectives, les promoteurs de la « nouvelle raison du monde » pourront avoir intérêt à capter ce que l'idéal libertaire peut avoir de capital de sympathie et de connotations émancipatrices. En troisième lieu, chez les partisans d'une restauration du compromis fordiste, la dénonciation de prétendus libéraux libertaires permet de confondre dans une même stigmatisation les partisans proclamés d'une dérégulation généralisée de l'économie et les adversaires des bureaucraties politiques et syndicales. Enfin des auteurs réactionnaires, comme Carl Schmitt, voient dans l'anarchisme une forme de radicalisation de la tendance libérale moderne à la dépolitisation du monde, cette radicalisation consistant à prendre la dépolitisation active comme objet de sa politique²⁴. Dans cette dernière perspective, l'anarchisme apparaît alors comme cette doctrine politique qui se propose d'en finir activement avec la politique pour ne laisser subsister que la pure spontanéité du social. Mais c'est faire bon marché de ce que le projet politique anarchiste est toujours à reprendre, contre le risque toujours présent que resurgissent des dominations illégitimes, et pour remettre en question toujours plus avant la légitimité de toute domination et toujours à nouveau la légitimité des dominations qu'on croit légitimes.

Références bibliographiques

- ANGAUT Jean-Christophe, 2009, « Carl Schmitt, lecteur de Bakounine », *Astérior*, n° 6, avril, <http://asterion.revues.org/document1495.html>.
- BAKOUNINE Mikhaïl [1867-1868], *Fédéralisme, socialisme et antithéologisme*, dans *Œuvres*, vol. I, Paris, Stock, 1980.
- 1982, *L'empire knouto-germanique et la révolution sociale*, dans *Œuvres complètes*, vol. VIII, Paris, Champ Libre.
- 2000, *Œuvres complètes*, CD Rom, Amsterdam, IISG.
- BOLTANSKI Luc, CHIAPPELLO Ève [1999], *Le Nouvel esprit du capitalisme* Paris, Gallimard, 2010.
- BOOKCHIN Murray, 1987, *The Modern Crisis*, Gabriola Island, New Society

24 Voir mon article « Carl Schmitt, lecteur de Bakounine », 2009.

- Publishers.
- CARÉ Sébastien, 2009, *La pensée libertarienne. Genèse, fondements et horizons d'une utopie libérale*, Paris, PUF.
- CHOMSKY Noam [1970], « Notes on Anarchism », *For Reasons of State*, New York, New Press, 2003 (texte traduit dans Chomsky, 2001).
- 2001, *Instinct de liberté. Anarchisme et socialisme*, Marseille, Agone.
- CLOUSCARD Michel [1973], *Néofascisme et idéologie du désir*, Paris, Le Castor Astral, 1999.
- CONSTANTINIDÈS Yannis, 2008, « “*Mir geht nichts über Mich*”. La critique paradoxale de l'idéal religieux chez Max Stirner », *Revue germanique internationale*, n° 8, p. 175-193.
- DARDOT Pierre, LAVAL Christian, 2010 (2^e édition), *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte.
- DELEPLACE Marc, 2000, *L'Anarchie de Mably à Proudhon (1750-1850). Histoire d'une appropriation polémique*, Lyon, ENS Éditions.
- GUILLÉN Abraham, 1991, *Economía autogestionaria. Las bases del desarrollo económico de la sociedad libertaria*, Madrid, Fundación de Estudios Libertarios, Fundación Anselmo Lorenzo.
- GUILLON Claude, 2008, « “Mouvance anarcho-autonome” : généalogie d'une invention », mis en ligne le 1^{er} décembre 2008, consulté le 25 juin 2011 [http://internetdown.org/claudeguillon/article.php3?id_article=241].
- HUMBOLDT Wilhelm [1792], *Essai sur les limites de l'action de l'État*, Paris, Belles Lettres, 2004.
- MACKAY John Henry, 1898, *Max Stirner. Sein Leben und sein Werk*, Berlin, Schuster & Loeffler.
- MACPHERSON Crawford B. [1962], *La théorie de l'individualisme possessi. De Hobbes à Locke*, Paris, Gallimard (Folio Essais), 2004.
- MANENT Pierre, 1987, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Paris, Hachette.
- MCLAUGHLIN Paul, 2007, *Anarchism and Authority. A Philosophical Introduction to Classical Anarchism*, Aldershot/Burlington, Ashgate.
- date ? « A critical introduction to liberalism », *Examined Life Journal*, [<http://www.examinedlifejournal.com/archives/vol2ed7/liberalism.shtml>] (consulté la dernière fois le 25 août 2009). [ce lien est aujourd'hui obsolète : supprimer la référence ?].
- MICHÉA Jean-Claude, 2006, *Impasse Adam Smith. Brèves remarques sur l'impossibilité de dépasser le capitalisme sur sa gauche*, Paris, Flammarion.
- 2010, *L'empire du moindre mal. Essai sur la civilisation libérale*, Paris, Flammarion.
- NOZICK Robert [1974], *Anarchie, État et utopie*, Paris, PUF, 2008.
- PROUDHON Pierre-Joseph, [1840], *Qu'est-ce que la propriété*, Paris, Librairie générale française, 2009.
- 1863, *Du principe fédératif et de la nécessité de reconstituer le parti de la révolution*, Paris, E. Dentu.
- ROCKER Rudolf, 1938, *Anarchosyndicalism*, Londres, Secker & Warburg.
- 2008, *Nationalisme et culture*, Paris / Saint-Georges d'Oléron, CNT-RP / Éditions libertaires.
- SMITH Adam, 1991, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Flammarion.
- 1999, *Théorie des sentiments moraux*, Paris, PUF.
- THÉVENET Alain, 2002, *Godwin. Des Lumières à l'anarchisme*, Lyon, Atelier de création libertaire.

VON STEIN Lorenz, 1842, *Der Sozialismus und Kommunismus des heutigen Frankreich*, Leipzig.